



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/21031/Corr.1
28 décembre 1989
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATEE DU 19 DECEMBRE 1989, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION PERMANENTE DE
L'IRAQ AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Rectificatif

1. Page 1, paragraphe 1, citation

La troisième phrase doit se lire comme suit :

Au cours de cet exercice où des missiles terre-mer ont été utilisés, les trois forces - terrestre, navale et aérienne - de l'Armée et de la Garde de la République islamique d'Iran ont débarqué et déployé avec succès les troupes, les unités de mobilisation et le matériel militaire.

2. Sans objet en français.
